



L'INRA dans l'œil du cyclone « consortium » :

Souquons ferme !

La Direction, s'appuyant sur la mission confiée à M. Chevassus au Louis¹ qu'elle a elle-même suscitée depuis au moins fin 2007, prétend vouloir créer un consortium réunissant a minima l'INRA, le CIRAD, les campus agros de Rennes et de Montpellier. Elle le fait avec une discrétion qui ne peut qu'étonner tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'avenir de notre Institut, personnels, syndicats, milieux professionnels et communauté scientifique avec lesquels nous coopérons.

La DG remet un texte² engageant tout l'INRA pour des années et ce, seulement 4 jours avant la réunion (12/09) du Conseil Scientifique National ! En première lecture, ce texte de la Direction Générale parle bien peu de science et beaucoup d'innovation et de *management*.

La forme juridique de ce consortium est un EPCS³, celle-là même utilisée dans les PRES⁴, créés par la LPR⁵ visant l'éclatement, par territoires, de tout le service public de recherche et d'enseignement supérieur.

Cette restructuration à la hussarde (tout devrait être bouclé fin 2008) se fait sur fond de la LRU⁶, Loi qui a renforcé l'éclatement et la concurrence des universités et surtout, renforcé le pouvoir des mandarins dans les facultés tant sur les carrières que les recrutements et les primes.

A noter que ce consortium rassemble un EPIC⁷, le CIRAD, dont les personnels, sous statut privé, dépendent des revenus de leur organisme pour leur paiement et, un EPST⁸, l'INRA, où les personnels sont fonctionnaires, ainsi que des grandes écoles agros (avec encore un autre statut sinon plusieurs).

On sait déjà que la réduction des effectifs dans la Fonction Publique reste un des objectifs majeurs du gouvernement (900 suppressions de postes dans la recherche publique pour 2009).

Il faut également prendre en compte le fait que la « réforme Péresse » a profondément chamboulé le CNRS et l'INSERM, remettant en cause l'existence de nombreux secteurs de recherche (sciences humaines par ex) et qu'en toile de fond, la volonté d'éclater l'appareil public de recherche en instituts régionaux (pôles ou PRES ou RTRA⁹) ou nationaux reste un objectif structurant du gouvernement.

Pourtant, des liens avec ces autres organismes publics de recherche, des conséquences inévitables de leurs restructurations sur la recherche agronomique (redéploiement des sciences du vivant, redistribution des rôles sur la biodiversité et l'environnement, etc), le texte de la Direction de l'INRA n'en dit rien !

A tout cela se surimpose l'autonomisation complète et concurrentielle des universités à qui est donnée la main complète sur le contrôle de la recherche publique (pour se limiter ici à cet aspect), LRU oblige... Comment passer sous silence

1 Lire la lettre de mission de M. Chevassus-au-Louis : <http://www.inra.cgt.fr/actions/ctp/Mission-BChevassus-au-Louis-juin08.pdf>

En savoir plus sur notre site : <http://www.inra.cgt.fr/actualites/defense-recherche/inra-cirad.htm>

2 Lire la contribution de l'Inra à la mission « Chevassus » : <http://www.inra.cgt.fr/actualites/defense-recherche/contribution-inra-5sept08.pdf>

3 EPCS = Etablissement Public de Coopération Scientifique

4 PRES = Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

5 LPR = Loi de Programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la Recherche

6 LRU = Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

7 EPIC : Etablissement Public à caractère industriel et commercial

8 EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique

9 RTRA : réseau thématique de recherche avancée

les rapports « sur l'attractivité des carrières »¹⁰ d'Hoffmann et Schwartz qui préconisent le salaire au rendement, forme contre laquelle nous luttons depuis que le syndicalisme existe !

Autrement dit les restructurations INRA/CIRAD/écoles AGROS que notre PDG nous « offre » n'arrivent pas dans un contexte idyllique.

Derrière le prétexte, *universel* et fausement *temporel*, d'adapter nos outils de recherche, de développement et de formation agronomiques face aux défis « alimentation de la planète, développement durable, etc » du XXI siècle se cachent bien d'autres choses : des mutualisations pour obtenir des économies d'échelles, des refontes avec forcément des suppressions de labos, de secteurs de recherches, voire de disciplines... c'est à dire en langage commun des suppressions de postes, une accélération de la précarité, l'obsolescence des statuts, des salaires à la tête du client et des programmes de recherches surdéterminés par le marché (et les contrats).

On mélange tout ça, on secoue et on verra bien dans quelques années ce que l'économie de marché (la concurrence économique ou ses avatars omniprésents dans le texte soumis au CSN du 12/09) aura laissé survivre.

Le statut de fonctionnaires comme celui d'EPST sont des garanties nécessaires (même si elles ne sont pas suffisantes) pour que la recherche publique garde son indépendance d'esprit et qu'elle puisse travailler au bien commun. C'est la coopération et le service public qui nous motivent. Les primes et le rendement ont des effets néfastes, nocifs, nuisibles, préjudiciables, en un mot délétères que nous condamnons !

Face à tout cela, la CGT-INRA appelle les personnels à s'adresser à la Direction Générale à l'occasion du CTP, en envoyant des motions d'assemblées générales exigeant en particulier :

- le rejet du consortium
- le maintien de l'intégrité et des compétences de l'EPST INRA et sa non inclusion dans l'EPCS
- le renouvellement de tous les postes libérés par les départs en retraite
- le maintien du soutien de base récurrent comme moyen primordial de fonctionnement des unités
- le maintien du statut de titulaires et pour les personnels actuels et pour ceux à recruter (chercheurs, ingénieurs et techniciens)
- le rejet sans appel des rapports Schwartz et Hoffmann comme la volonté de notre PDG d'introduire des « primes d'excellence » ...
- l'intégration dans les corps actuels des agents non titulaires selon un plan d'intégration négocié
- l'amélioration substantielle du pouvoir d'achat, par la revalorisation de la grille indiciaire, non par des primes « à la tête du client »

Enfin, il est particulièrement inadmissible de limiter et d'arrêter la discussion (si tant est... au CSN : la DG parle d'un point d'information !) au CSN du 12/09 et au Comité Technique Paritaire (CTP) du 17/09 alors que c'est l'avenir de tous les personnels, de leurs carrières et de toute la recherche agronomique pour des années qui sont en jeu :

- **Exigeons tous ensemble qu'une discussion soit ouverte dans tous les conseils de centres et de départements avant toute décision définitive, c'est la moindre des choses !**

¹⁰ En savoir plus sur ces rapports : <http://www.inra.cgt.fr/actualites/defense-recherche/reforme-sarko-pecresse.htm>